

III. Communication de Monsieur Ivan Lamoureux : *La fonderie d'art.*

M. Lamoureux est un fondeur, et c'est à ce titre, qu'il nous parle de la fonderie d'art. Son but, explique-t-il au début, est d'attirer l'attention des archéologues sur la différence qui existe entre une œuvre en métal martelé et ciselé, et une œuvre en métal coulé.

La confusion est fréquente et, cependant, l'examen soigneux d'une œuvre permet de vérifier facilement si elle est coulée ou martelée.

En un exposé émaillé de nombreux dessins et croquis, il fait assister son auditoire à toutes les phases de la fonte d'une pièce, depuis le moulage jusqu'à l'achèvement complet par le polissage final de la pièce fondue qui est, en l'occurrence, la statue de Louis-le-Grand, à Paris.

Il termine en émettant le vœu de voir le public s'intéresser davantage aux œuvres coulées, notamment pour la décoration intérieure et celle des cités.

Cette communication fut écoutée avec attention par l'auditoire, et M. le Président se fit notre interprète à tous pour féliciter et remercier bien vivement M. Lamoureux.

IV. *Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés : MM. le notaire G. Naveau, rue Darchis, à Liège ; le professeur J. Hubaux, rue de Batty, 42, à Cointe-Sclessin, et André Gheur, place Coronmeuse, 25, à Liège.

V. *Election de membres correspondants et effectifs.* — Sont élus membres correspondants de l'Institut : Mgr Simenon, MM. le Chevalier M. de Mélotte, L.-E. Halkin, M. Neys, P. Debouxhtay et E. Piton.

Sont élus membres effectifs : M<sup>lle</sup> Van Heule, MM. J. Dumont, P. Harsin, F. Peny et R. Toussaint.

VI. *Affaires diverses.* — M. Pholien annonce à l'assemblée que, très prochainement, reprendront les causeries d'hiver au Musée, et que le programme va être, incessamment, adressé aux membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 45.

### **En l'honneur de M. Marcel De Puydt.**

Voici le texte du discours prononcé par M. Brassinne, président de l'Institut, à la séance du 27 décembre 1929, et auquel il est fait allusion dans le procès-verbal :

Mes chers Confrères,

Il y aura demain, 28 décembre, exactement cinquante ans que l'Institut archéologique accueillait parmi ses membres M. Marcel De Puydt.

Ceux d'entre vous qui ont suivi la marche de nos travaux savent combien Marcel De Puydt a eu à cœur les intérêts

et la prospérité de cette compagnie dont, à deux reprises, il a assumé la direction. Au cours des négociations délicates qui ont abouti à procurer à nos collections le splendide local qui les abrite, De Puydt eut à dépenser des trésors de diplomatie et de persévérance.

Le résultat à atteindre devait d'autant plus lui tenir à cœur que, ces collections, il avait contribué, dans une large mesure, à les accroître et à les développer.

Récemment, à l'occasion de l'apparition du beau catalogue de notre section préhistorique, je rappelais que c'est à De Puydt que cette importante partie de notre Musée doit son origine; j'ai redit le rôle d'initiateur et d'apôtre que De Puydt a joué, chez nous, dans le domaine de la science de la préhistoire.

Il ne lui a pas exclusivement réservé ses faveurs.

Croyez-en un témoin qui, depuis plus de trente-cinq ans, a pu le voir à l'œuvre : toujours De Puydt a eu la passion d'enrichir notre Musée, et les services qu'il lui a rendus sont incalculables. Je n'ai point à rappeler, en ce moment, les publications qui l'ont classé au premier rang de nos érudits, et dont l'analyse demanderait une compétence que je ne m'attribue point.

Tout au moins m'est-il permis d'en apprécier la valeur.

Au cours du demi-siècle qui va se cloturer, De Puydt s'est réellement prodigué pour notre Institut.

Je ne prétends point qu'il nous serait possible de nous acquitter vis-à-vis de lui, mais nous saisissons l'occasion qui se présente pour offrir le témoignage de notre profonde gratitude à celui qui a bien mérité de la science et de sa ville d'adoption.

Au nom du Bureau, j'ai l'honneur de vous proposer de déroger aux règles que nous nous sommes imposées, et, pour marquer le caractère exceptionnel de cet hommage, d'acclamer, d'un cœur unanime, Marcel De Puydt comme membre d'honneur de notre Institut.

Si tel est votre bon plaisir, un télégramme, dont voici le texte, ira lui porter l'expression de nos félicitations et de nos vœux :

L'Institut archéologique liégeois, saisissant avec joie

l'occasion de Vous marquer sa profonde gratitude pour les services qu'au cours d'un demi-siècle, Vous avez rendus à la science et à la Ville de Liège, dont Vous avez tant accru le patrimoine artistique, Vous acclame à l'unanimité comme membre d'honneur, et Vous adresse, avec ses félicitations confraternelles, ses vœux ardents de bonheur.

Président Brassinne.

### **Les partis dans le Pays de Liège, au moyen âge, d'après une étude récente.**

Faire l'histoire d'une lutte de partis ne consiste pas uniquement à en narrer, même avec force détails, toutes les péripéties. Il faut encore en situer les acteurs dans le milieu géographique, historique et social, et mettre en lumière ce qui fut le mobile principal, la raison première de leur action.

C'est à ces directives qu'un savant hollandais, M. Brunner, s'est efforcé de répondre en nous synthétisant l'évolution des partis à Liège jusqu'en 1274, date de la déposition de Henri de Gueldre (1).

L'invasion normande avait, écrit l'auteur, montré l'inefficacité du « pagus » comme base d'action défensive. Elle amena les chefs ecclésiastiques, à restreindre le caractère ambulante de leurs fonctions pour fixer en un endroit bien protégé par la nature, pourvu de bonnes communications, le centre de leur activité.

Liège acquit, de ce fait, une importance considérable, tant comme boulevard des rois francs occidentaux contre les Grands de Lotharingie, que comme point d'appui pour leur marche vers le Rhin. Plus tard, elle joua, comme avancée des empereurs allemands en Lotharingie méridionale, le rôle dévolu à Utrecht pour la partie nord du royaume de Lothaire.

---

(1) E.-C.-G. BRUNNER, *De ontwikkeling der partijschappen in het Bisdom Luik in de Middeleeuwen*, dans *Tijdschrift voor geschiedenis*, t. XLIII (1928), pp. 232-255. Il s'agit de l'évolution des partis, non dans l'Evêché, mais dans la Principauté.